



Département de l'Eure
Communauté de Communes du
Canton de Rugles

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

4C2

SECTEURS SOUMIS A
DES NUISANCES SONORES

DOSSIER D'APPROBATION
 Vu pour être annexé à la délibération
 du Conseil Communautaire en date du
 13 DECEMBRE 2016

ECHELLE
 1/5 000 ème

Secteur concerné par le classement sonore
 des infrastructures de transports terrestres
 approuvé par arrêté préfectoral du 13 décembre 2011 :
 100 m de part et d'autre du bord de la RD 926

P.L.U.I	PRESCRIT LE	ARRETE LE	APPROUVE LE
ELABORATION	13 JANVIER 2012	1er JUIN 2016	13 DECEMBRE 2016

Xavier DEWAILLY - Urbaniste Qualifié
 3 allée Jean Jaurès 72100 LE MANS
 TEL: 02 43 72 79 13
 E-MAIL : urba.dewailly@orange.fr